Soufflet_Lot 1_Sept_2022_GC

Référence externe
ds 13716405

Méthode
Grandes cultures

Date de labellisation
01-02-2024 09:15:46

Région administrative
Grand Est

Pourcentage de financement
0%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
7 120

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
15-11-2026 04:00:28

Type
Projet collectif

Créé le
21-08-2023 16:30:42

Description succincte

Les cinq exploitations de ce projet collectif, situées de part et d'autre de la limite entre l'Aube et la Haute-Marne, convergent sur le thème de transition de leur système de culture vers l'ACS. Certaines exploitations étant plus avancées que d'autres sur ce nouveau système technique, la connaissance et le partage d'expérience sont au cœur de ce projet collectif regroupant environ 1 200 hectares de grandes cultures. Soucieux de produire de manière plus responsable, conscient des impacts de l'agriculture sur l'environnement et de la nécessité de transmettre un « capital-sol » fort aux générations futures, les exploitants s'engagent dans une réelle démarche de régénération. L'objectif de cette démarche est double. D'un côté, réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'activité des exploitations en réduisant notamment les quantités d'engrais minéraux apportées au profit de formes organiques et en se tournant vers des formulations moins émettrices de GES au champ et à la fabrication, comme l'ammonitrate, dans une région où l'inertie historique de l'utilisation de la solution azotée est forte. Pour deux exploitations parmi les cinq, arrêter le travail du sol au profit du semis direct leur permettra également de réduire leur consommation de carburants fossiles. D'un autre côté, stocker du carbone dans les sols en apportant davantage d'amendements organiques et en implantant non pas des couverts réglementaires, mais en cultivant de réels couverts dits « agronomiques » au profit de la culture suivante et du stockage de carbone dans le sol. Enfin, pour trois exploitations, la diversification des cultures sera un pilier clé du projet bas carbone : en participant à l'approvisionnement en biomasse d'une unité de méthanisation voisine, une partie de l'assolement sera consacrée à la production d'un mélange de seigle et de luzerne. En plus de participer à la production d'énergies renouvelables, cela permettra aux exploitations de recevoir du digestat à épandre sur leurs cultures pour remplacer les engrais minéraux de synthèse, et de se raccrocher au cycle naturel de l'azote. Ces leviers permettront, années après années, de recharger la matière organique du sol, pièce maîtresse des systèmes agricoles en matière d'adaptation au changement climatique (sécheresses répétées, etc.) et d'atténuation de ce dernier, mais aussi de préservation de la biodiversité fonctionnelle. Accompagné par un technicien spécialisé des systèmes ACS, ce projet collectif de Transition vers l'ACS en Barrois va au-delà du carbone et veille à ce que son système soit, demain, source de multiples bénéfices environnementaux.

Liste des leviers d'action

Type	Valeur actuelle
L1. Réduction de la consommation énergétique de l'exploitation	2
L3. Stockage de Carbone dans le sol	9
L7. Fertilisation azotée organique et minérale	13

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
C1 consommation d'énergie non renouvelable	Score	-350,61
C2 émission d'ammoniac	Score	1,47
C3 lixiviation de nitrate	Score	22,11
C4 usage de produits phytopharmaceutiques	Score	-0,27
C5 consommation en eau	Score	0
C6 érosion des sols	Score	0
C7 consommation de phosphore	Score	0,33
C8 biodiversité	Nombre de fermes	5
C9 réponses aux demandes sociétales	Nombre de fermes	5
C10 dynamiques territoriales	Nombre de fermes	0
C11 qualité de vie au travail	Nombre de fermes	0

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Émissions évitées (autres)	-717
Consommation d'énergie	203
Stockage sol et biomasse	7 641